



DEI VERBUM

Lire et comprendre « Dei verbum »

La révélation

La « Constitution dogmatique sur la Révélation Divine » est l'une des quatre constitutions de Vatican II. Avec « Lumen Gentium », elle est un texte majeur qui peut être considéré comme la préface et le fondement de la plupart des documents conciliaires. Son sujet, la Révélation Divine, avait déjà été traité lors des conciles précédents (conciles de Trente et de Vatican I). Mais compte tenu de l'ouverture voulue par Jean XXIII, la Révélation Divine n'est plus présentée par Vatican II comme étant uniquement un ensemble de vérités à croire - d'où le qualificatif de dogmatique - mais comme étant avant tout **la bonne nouvelle du Salut manifesté en Jésus Christ**.

En raison de l'attitude de certains Pères conciliaires conservateurs, sa rédaction a connu une aventure particulièrement tourmentée dans laquelle le « bon pape » Jean a dû personnellement s'impliquer. La version finale, adoptée à la dernière session du Concile, en novembre 1965, est le fruit d'une longue élaboration et d'une lente maturation. Après maintes controverses et de nombreux ajouts, elle a été approuvée par 2344 voix contre 6.

Écrite en latin, elle commence par ces deux mots : « *Dei Verbum* », c.à.d. la Parole de Dieu. Dieu s'est, en effet, révélé aux hommes par la Parole. Il n'est pas comme ces idoles qui ont une bouche et ne parlent pas, etc... (Ps 115, 5 et 134). Dieu est vivant et il s'exprime non seulement en mots, mais également en actes, lesquels sont intimement unis et s'éclairent mutuellement (R.D, 2). Dans le récit de la Création : Dieu dit et cela est. Sa Parole accomplit ce qu'elle signifie.

La Parole de Dieu est donc une parole efficace, créatrice de vie. Et tout au long de la Bible, Dieu veut conclure avec les hommes une alliance de Vie qui les rendrait libres, non seulement de la servitude du péché, mais également de toutes les contraintes politiques, économiques sociales, voire même religieuses - le shabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le shabbat - qui s'opposent à la réalisation de son dessein d'amour.

Inscrite dans l'histoire humaine, cette œuvre de salut, après maints échecs dont on trouve l'illustration dans la parabole des vigneron

homicides (Lc 20, 9-16), a finalement été demandée par Dieu à son Fils unique qui l'a accomplie. Jésus, le Verbe de Dieu incarné, est venu habiter parmi nous ; « par ses paroles et ses œuvres, par ses signes et ses miracles, par sa mort et sa glorieuse résurrection, enfin par l'envoi de l'Esprit Saint, Jésus-Christ donne à la Révélation Divine son expression suprême et sa forme définitive » (R.D, 4). Aussi ne faut-il plus attendre de Dieu l'envoi de nouveaux messagers. Le Christ Jésus, « plénitude de la Révélation » (R.D, 2) est désormais l'unique médiateur (ou intermédiaire) entre Dieu et son peuple. Acteur de notre salut, Jésus-Christ est le chemin de Vérité menant à la Vie (éternelle) (cf., ch. 3 ; 6 ; 11 ; 14 de l'évangile de Jean).

Avec le Père et le Fils, l'Esprit Saint est également à l'œuvre dans la Révélation Divine. C'est Lui qui l'a fait connaître par l'Écriture qu'Il a inspirée et qui nous est transmise par la Tradition (R.D, 8). Si l'Ancien Testament est la mise par écrit de tout le mouvement ascensionnel de la Révélation des origines au Christ, le Nouveau Testament, quant à lui, est la mise par écrit de l'expérience de foi en Christ ; il fait partie de la Tradition laissée par les Apôtres à l'Église. Entre l'Écriture que l'on lit et la Tradition que l'on vit, et qui, toutes deux sont issues de la même source qu'est la Parole de Dieu, il existe un rapport étroit qui conduit à « la foi toujours plus parfaite » (R.D, 5).

Le droit d'interpréter aussi bien l'Écriture que la Tradition appartient au Magistère de l'Église (R.D, 12) à qui a été confié le message du Christ (Mt 18, 19 ; Mc 16, 16). Le Magistère, constitué par ceux qui, à la suite des Apôtres, dirigent l'Église - aujourd'hui les évêques - n'est pas au-dessus de la Parole, mais à son service. Le Magistère n'enseigne rien d'autre que la Tradition (R.D 10). Écriture, Tradition et Magistère sont si solidaires qu'aucune de ces réalités ne subsisterait sans les autres et que les trois ensemble contribuent efficacement à la réalisation du salut.

C'est par un vœu que se termine la Constitution sur la Révélation Divine : que la Parole de Dieu se répande partout et porte des fruits de vie, de même que, grâce à l'Eucharistie, l'Église voie ses fidèles croître en nombre et en valeur (R.D, 26).

Comprendre et vivre aujourd'hui la constitution

Notre présence dans cette église l'atteste : Dieu se dit encore et sa Parole demeure vivante. Après avoir été jadis adressée à nos ancêtres, elle est adressée, en ces temps derniers, à l'Église, également vivante que nous formons (R.D, 3). Cette Parole devrait être pour nous, qui avons été créés par Dieu à Son image et selon Sa ressemblance (Gn 1, 26), l'occasion de nous associer par une relation personnelle et intime à la vie divine de notre Créateur. Dans cette vie de communion - mot clé du concile - Dieu nous dispense avec pédagogie son enseignement par le Verbe incarné. Jésus, s'appuyant sur de nombreux exemples, nous invite à pratiquer la solidarité envers tous nos frères, sans distinction de race ou de religion (cf. la parabole du bon Samaritain en Lc 10, 29-37). En suprême récompense, les bénis de Dieu « recevront en partage le Royaume préparé pour eux depuis la fondation du monde » selon le jugement du Fils de l'homme en gloire (Mt 25 31-46).

« Pour acquérir la science éminente de Jésus-Christ », la Constitution recommande à tous les fidèles : « la lecture fréquente de la Parole car ignorer les Écritures, dit Saint Jérôme, c'est ignorer le Christ » (R.D, 25). Le canon des Saintes Écritures est composé des deux Testaments, du Nouveau d'où sont extraites les paraboles citées et qui nous est familier, mais aussi de l'Ancien que trop souvent nous ignorons (R.D, 25). Malgré leur diversité, ces 74 livres forment une unité, un tout : dans l'Ancien Testament, le Nouveau est caché et dans le Nouveau, l'Ancien est dévoilé et s'accomplit (R.D, 16). Les deux ont un même auteur et c'est du même Dieu qu'ils expriment la Parole. L'Ancien Testament ou Première (étape de l') Alliance, passée entre Dieu et le peuple élu, n'est pas seulement l'histoire de nos frères aînés dans la foi ; c'est également la préparation formelle de la nôtre, nous qui proclamons la même Révélation et vénérons avec les juifs le même Dieu, appelé Père (ou plus familièrement Abba) par Jésus.

La pratique de lecture qui nous est vivement recommandée par la Constitution, c'est celle que la tradition chrétienne appelle la « *lectio divina* ». C'est une lecture spirituelle, méditée, ruminée et priée qui peut, certes, exiger des efforts, mais qui sont bien récompensés. On retrouve dans cette lecture la source de la relation personnelle à entretenir avec Dieu qui veut rendre l'homme heureux, au sens évangélique du terme (Mt 11, 6 ; Lc 7, 23).

Après l'avoir lue, il nous est demandé de « proclamer avec assurance » la Parole de Dieu et d'annoncer au monde entier la Bonne Nouvelle du salut (R.D, préambule). Bien qu'elle ait débuté il y a fort longtemps par la prédication des messagers choisis par Dieu, - ce sont les prophètes - ainsi que par les événements relatifs à l'histoire de notre salut, la Révélation Divine se dévoile encore aujourd'hui pour qui fait l'effort de la chercher dans les Saintes Écritures (R.D, 24).

Pour terminer, rappelons que si notre foi s'appuie sur les Écritures, **la Parole de Dieu n'est pas d'abord un livre mais c'est le Christ lui-même, le Verbe incarné** qui nous fait par ses mots et par ses actes vivre de la Parole de Dieu. **Jésus est en personne l'Évangile, la bonne nouvelle du Salut.** À nous de répondre à son appel.

Deux résolutions à appliquer dès aujourd'hui,

1. LIRE et MÉDITER chaque jour
un passage des ÉCRITURES,
y compris de celles de la Première Alliance.

2. PARTICIPER activement et assidûment
à l'EUCCHARISTIE,
ce sacrement qui est source et sommet de toute la vie chrétienne,
et dans lequel le salut, auquel nous aspirons tous,
est présent et offert.